

Mairie d'**AUVERS SAINT GEORGES**

.....  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du samedi 27 novembre 2021**

---

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie le 27 novembre 2021 à 9 heures, sous la présidence de Monsieur MEUNIER Denis, Maire.

Étaient présents : M. MEUNIER, Mme MILLET, M. RECOULES, Mme RIFFET, Mme SARZAUD, M. ELY, Mme MOISAN, Mme BARTH, M. BERTAUD, Mme PIONNEAU, Mme LAVOINE, M. HENTGEN

Absents excusés : M. EVRA

M. GARDON pouvoir à M. BERTAUD

Madame RIFFET a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil municipal du 25 septembre 2021, lequel n'apporte pas d'observations.

**I. Adoption de la nomenclature M57 - Expérimentation du Compte Financier Unique (C.F.U.)**

Après lecture des rapports, il est demandé au Conseil d'adopter la nouvelle nomenclature M57 ainsi que d'approuver l'expérimentation du C.F.U.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité l'adoption de la nomenclature M57 et l'expérimentation du C.F.U. et ainsi autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Etat.

**II. Prescription de la modification simplifiée n°2 du PLU**

M. RECOULES, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de l'urbanisme présente la modification simplifiée n°2 du PLU. Il est proposé au Conseil d'approuver la prescription de celle-ci relative à des modifications mineures.

Après en avoir délibéré, le Conseil, confirme à l'unanimité la prescription de la modification simplifiée n°2 du PLU.

**III. Décision modificative n°2 – Budget communal**

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°2 du budget tenant compte d'ajustements des dépenses d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité la décision modificative n°2.

**IV. Désignation d'un membre de la CLECT**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de désigner un 2<sup>ème</sup> membre de la CLECT. Monsieur BERTAUD propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil, désigne à l'unanimité Monsieur BERTAUD en tant que membre de la CLECT.

**V. Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture d'électricité**

Monsieur le Maire explique que le SIEGIF est désigné coordonnateur d'un groupement de commande pour la fourniture d'électricité. Il est proposé au Conseil d'adhérer à ce groupement de commande afin d'optimiser les coûts.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve, à l'unanimité, l'adhésion au groupement de commande pour la fourniture d'électricité.

**L'ordre du jour de la séance étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 25.**